



HAL
open science

Licence professionnelle Distribution électrique et performance énergétique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Distribution électrique et performance énergétique. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02039187

HAL Id: hceres-02039187

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039187v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Distribution électrique et performance énergétique (DEPE)

- Université Blaise Pascal - UBP

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

L'objectif de la licence professionnelle (LP) *Electricité et électronique*, spécialité *Distribution électrique et performance énergétique* (DEPE) est clairement défini, à savoir, former des chargés d'affaires en bureaux d'études « électricité et énergie ». Le professionnel ainsi formé, devra être capable de conduire et gérer des projets dans ce secteur, d'encadrer des équipes et de maîtriser les aspects coûts, délais et qualité. Il devra maîtriser la distribution électrique en haute et basse tension ainsi que les nouvelles normes et réglementations.

Cette formation ne comprend qu'un parcours. Elle est réalisée uniquement en présentiel et la priorité sur cette licence a été donnée aux contrats de professionnalisation. L'enseignement est effectué en alternance. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est aussi possible. La possibilité d'ouverture vers l'apprentissage n'est pas encore finalisée.

L'ouverture vers un public particulier (sportifs de haut niveau, handicapés....) est prévue.

Cette formation est organisée sur le site des Cézeaux à Aubière, et les enseignements transversaux sont mutualisés avec quatre autres licences professionnelles. Cette licence professionnelle est en partenariat avec le Lycée Godefroy de Bouillon et le Lycée Lafayette.

Synthèse de l'évaluation

Cette licence professionnelle (LP) permet de former des étudiants dans le domaine technique de la distribution électrique et de la performance énergétique, mais aussi de leur donner des compétences de management et de gestion d'affaires.

Cette formation a été développée en partenariat entre les universitaires, les enseignants des lycées et les professionnels qui se sont investis dans les différentes étapes de cette licence professionnelle.

L'attractivité de cette formation dépasse largement le cadre régional.

La direction prise par l'équipe de direction d'orienter et de spécialiser cette formation en alternance, a porté ses fruits, étant donné les bons résultats en termes de professionnalisation et d'insertion dans le monde du travail.

L'adaptation des enseignants et du parcours, pour des étudiants issus en très grande majorité de BTS, a permis, malgré une diminution du niveau d'exigence, d'obtenir aussi de bons résultats de réussite pour l'obtention du diplôme.

Quelques points restent cependant à travailler : le faible nombre d'étudiants issus de DUT ou de deuxième année de licence (L2) intégrés au sein de cette formation, les liens quasiment inexistantes avec la recherche ainsi que la place avec l'international restent des points d'amélioration importants qu'il ne faut pas négliger.

Points forts :

- Attractivité nationale de cette formation.
- Formation des étudiants avec une double compétence.
- Investissement des professionnels.
- Bonne insertion professionnelle immédiate.

Point faible :

- Liens inexistant avec la recherche.

Recommandation :

La place de l'international et en particulier de l'anglais reste un point important d'amélioration.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus présenté pour cette licence professionnelle <i>DEPE</i> semble bien correspondre aux besoins exprimés par les industriels. Elle a pour objectif de former des étudiants pour manager des projets de conception orientés sur des systèmes de distribution d'énergies.</p> <p>Sur les dix unités d'enseignement (UE) de cette LP, deux sont consacrées au projet tuteuré et au stage, cinq sont dédiées aux enseignements sur le cœur de métier et trois sont transversales afin de donner aux étudiants des compétences de communication, de gestion de projets et de réglementation.</p> <p>Le dossier présenté insiste bien sur l'objectif premier de cette LP qui est de répondre aux besoins des professionnels. Ces besoins sont revus et recadrés annuellement lors du conseil de perfectionnement afin d'adapter cette LP au monde professionnel. En particulier, le nombre d'heures concernant les enseignements transversaux a été revu à la hausse afin d'adapter cette LP aux demandes des industriels. De même, un recentrage de cette LP dans le domaine des chargés d'affaires en électricité des bâtiments tertiaires a été décidé suite à une enquête auprès d'industriels locaux.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Au niveau de l'établissement, cette LP est fédérée, pour les enseignements transversaux, avec trois autres LP (aussi en alternance) dont les domaines techniques sont différents. Ce regroupement permet de mixer les populations d'étudiants et de réduire les coûts de ces formations.</p> <p>Une cinquième LP, a rejoint ce groupe en 2015.</p> <p>La LP <i>DEPE</i> évolue en complément du DUT <i>GEII</i> (Génie électrique et informatique industrielle). Une autre LP régionale évolue dans le même domaine technologique : la LP <i>Responsable de projets : gestion de l'énergie électrique et énergies renouvelables</i> (RPG3ER) sur le site de Montluçon, dont le domaine est vraiment ciblé sur la gestion de l'énergie électrique et les équipements liés aux énergies renouvelables. Elle est donc complémentaire à cette LP. Un master local <i>Gestion et transport de l'énergie électrique</i> (GTEE) vient compléter l'offre de formation de cette filière.</p> <p>En ce qui concerne la provenance des étudiants, ces derniers viennent majoritairement de BTS avec, parfois, quelques étudiants issus de DUT. Durant les deux dernières années, aucun candidat issu de DUT (ou de L2) n'a intégré cette LP.</p> <p>A noter que cette formation rayonne bien au-delà de la région (plus de 25 % d'étudiants sont soutenus par des entreprises hors région). De même, localement, de grosses entreprises nationales soutiennent cette LP.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est constituée par des professeurs de lycée (50 % des heures), des enseignants-chercheurs (18 % des heures) et des professionnels (33 % des heures). Une majorité de ces professionnels intervient sur le cœur de métier et participe au recrutement des étudiants.</p> <p>Les professionnels et les enseignants sont intégrés dans le comité de pilotage et dans le conseil de perfectionnement.</p> <p>D'autre part, le rôle du responsable est bien défini : c'est lui qui anime les conseils de pilotage et de perfectionnement, qui organise les enseignements et les évaluations et recrute les intervenants extérieurs.</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sur les dernières années sont relativement stables (entre 19 et 21 étudiants) pour un nombre de dossiers de candidatures de 70 à 80 dossiers par an.</p> <p>Les résultats en termes de réussite pour l'obtention du diplôme sont élevés (environ 95 %).</p> <p>La poursuite d'études reste faible (entre 0 et 2 étudiants par an).</p> <p>En ce qui concerne l'insertion professionnelle, celle-ci est très bonne avec un taux d'insertion de plus de 50 % sous un mois et de plus de 90 % sous un an.</p> <p>A noter que plus de 50 % des étudiants sont embauchés dans l'entreprise d'accueil de ces derniers.</p>
-------------------------------	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>Deux enseignants-chercheurs de l'UFR Sciences et technologies participent aux enseignements et sont responsables d'UE de cette LP. Aucun autre élément n'est donné dans le dossier concernant cet item. Les liens avec la recherche sont vraiment très faibles.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Il est clair que cette LP est dirigée vers la professionnalisation des étudiants. En effet, cette LP est ouverte, en priorité, aux étudiants salariés en contrat de professionnalisation, donc déjà intégrés dans le milieu économique régional ou national.</p> <p>Les 28 semaines de stages en entreprise confortent cet axe de professionnalisation. Le programme de cette LP a été entièrement élaboré en partenariat avec les entreprises ciblées. Ce sont elles, qui chaque année font un « audit » de la formation et proposent des axes d'améliorations sur lesquels le conseil de perfectionnement a une attention particulière.</p> <p>A noter que la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) retrace bien ces différents points concernant la professionnalisation et la description détaillée de cette formation.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Chaque étudiant est encadré par deux tuteurs : un universitaire et un industriel.</p> <p>Un bureau des stages, propre à l'UFR permet d'aider les étudiants dans leurs recherches et démarches administratives.</p> <p>Une fois le stage trouvé par l'étudiant, le contenu est systématiquement vérifié et validé par le tuteur universitaire, permettant d'être en accord avec les textes officiels.</p> <p>Le tuteur d'entreprise a pour rôle d'encadrer l'étudiant pendant les périodes en entreprise et de renseigner la fiche de suivi de l'étudiant.</p> <p>D'autre part, l'UFR a mis en place le LEA (Livret Electronique d'Apprentissage) permettant aux deux tuteurs de suivre et tracer la progression de l'étudiant (projet, validation de connaissances et de compétences....) durant son année.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La possibilité d'effectuer une période d'études ou des stages à l'étranger est offerte à tous les étudiants (de cette LP) via le service des relations internationales de l'UFR. En revanche, compte tenu du système d'alternance en place pour les étudiants de cette LP, il est pratiquement impossible de la réaliser.</p> <p>La possibilité d'accueillir des étudiants étrangers est ouverte mais nécessite que ces derniers maîtrisent bien la langue française.</p> <p>En synthèse sur ces deux points, il existe certes des possibilités d'échanges, mais il n'y a pas de véritable volonté des responsables de cette LP de les mettre en œuvre.</p> <p>Il est à noter que les partenaires professionnels de cette LP souhaitent maintenir un bon niveau d'Anglais ainsi que la possibilité pour les étudiants de passer le TOEIC (Test of English for International Communication) afin de pouvoir juger de leur niveau de compétences.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les étudiants viennent presque exclusivement de BTS. Précédemment, quelques étudiants issus de DUT ont intégré la formation. Durant les deux dernières années, aucun étudiant issu de L2 et de DUT n'a été intégré.</p> <p>Concernant le recrutement des étudiants, ce dernier est réalisé en deux temps, ce qui permet de renforcer le choix d'étudiants motivés et aptes. Un premier recrutement est effectué sur dossier par l'université puis le second par les industriels.</p> <p>La priorité de cette LP est clairement de prendre des étudiants en contrat de professionnalisation.</p> <p>Pour favoriser la réussite des étudiants, les enseignants s'adaptent en permanence au public recruté afin de les mettre dans la meilleure situation possible de réussite.</p> <p>Pour terminer, un accompagnement est réalisé par le tuteur universitaire en relation avec le maître de stage en entreprise afin d'adapter au mieux la formation de l'étudiant.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Des dispositifs pour les étudiants ayant des contraintes particulières (personnes en situation de handicap, sportifs de haut niveau...) existent et sont mentionnés. En revanche, il n'est pas précisé dans le dossier si elles ont, ou pas, déjà été mises en œuvre.</p> <p>La formation est réalisée uniquement en présentiel et n'est pas prévue pour fonctionner à distance.</p> <p>En ce qui concerne la VAE, cette dernière est possible et a déjà été réalisée. A noter que ce type d'enseignement n'est pas une priorité pour cette LP, et ne correspond pas aux demandes formulées par les entreprises qui travaillent en collaboration avec cette formation.</p> <p>Concernant la place du numérique, ce thème prend une place importante par l'intermédiaire des nombreux logiciels métiers utilisés dans le cadre de la formation en programmation. En complément, il est à noter que chaque stagiaire est suivi via le LEA.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités sont conformes à l'arrêté ministériel.</p> <p>Les modalités de contrôle des connaissances sont transmises et expliquées aux étudiants en début d'année. Compte tenu du rythme des alternants, ce contrôle des connaissances est réalisé pratiquement à 100 % sous forme de contrôle continu.</p> <p>A noter que le responsable de la LP commence à collecter les notes dès le mois de février afin de repérer les élèves en difficultés, de les aider et de les encourager.</p> <p>L'obtention de la LP se fait à condition que l'étudiant puisse obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à dix, avec des notes au projet tuteuré et au stage supérieures ou égales à dix. Aucune note éliminatoire n'est définie pour l'obtention de cette formation.</p> <p>Deux jurys sont organisés, l'un au mois de juin suite aux dernières évaluations et l'autre en septembre suite à l'évaluation du mémoire et de la soutenance de stage. Les étudiants conservent la possibilité, en cas d'échec, de repasser les modules universitaires en deuxième session.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences que doit acquérir l'étudiant, ainsi que les crédits ECTS associés, sont clairement listés dans l'annexe descriptive au diplôme.</p> <p>Le suivi des compétences est réalisé par l'intermédiaire du LEA (Livret électronique d'apprentissage). Ce livret constitue un très bon référentiel sur la progression de l'étudiant et l'acquisition de ses compétences, tant du point de vue du maître de stage que du tuteur universitaire.</p> <p>Le supplément au diplôme est complet et sa description permet d'appréhender correctement cette formation.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le secrétariat de la LP réalise, annuellement, trois suivis des étudiants étalés sur une dizaine de mois à partir de la soutenance des mémoires. En complément, l'Observatoire des Etudes et de la Vie Professionnelle (OEVV) et le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) ainsi que le Centre de formation des apprentis (CFA) organisent eux aussi un suivi permettant d'obtenir de très bon retour sur l'insertion professionnelle des étudiants (par l'intermédiaire du croisement des différentes données).</p>

	<p>Le taux d'insertion à trois mois étant proche de 100 %, aucune réactualisation annuelle du suivi des promotions n'est nécessaire.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Cet item semble bien traité et pris avec sérieux.</p> <p>Des évaluations sont organisées, à tous les niveaux, aussi bien au niveau des étudiants, mais aussi au niveau des entreprises et de l'équipe enseignante.</p> <p>Les étudiants participent activement à l'évaluation des enseignements en fin d'année. Les points forts, faibles et les éventuels dysfonctionnements sont remontés et pris en compte par l'équipe pédagogique.</p> <p>En ce qui concerne les différents conseils de perfectionnements listés ci-après, leur fréquence et déroulé sont pertinents et permettent de faire avancer cette LP.</p> <p>Deux conseils de perfectionnement (CP) sont organisés dans l'année : un à mi- année et une seconde en fin d'année. Ces CP permettent de prendre en compte l'avis des étudiants afin de préparer, si nécessaire, des modifications sur l'organisation ou dans les enseignements. En complément, un conseil de perfectionnement réunissant uniquement les enseignants et les maîtres de stages a lieu en début d'année afin d'ajuster les dernières retouches sur le déroulé et l'organisation de la formation.</p> <p>A noter, d'autre part, qu'une autoévaluation ainsi qu'une autoévaluation légère à mi-parcours, ont été menées et ont donné lieu à des modifications.</p>

Observations de l'établissement

34 avenue Carnot
63000 Clermont-Ferrand cedex 1

UFR Sciences et Technologies

Intitulé de la mention du diplôme : Licence professionnelle Distribution électrique et performance énergétique

Nous avons bien pris connaissance de l'évaluation délivrée par les experts de l'HCERES et nous souhaitons apporter quelques précisions.

L'idée d'entreprendre de nouvelles actions de communication auprès des étudiants des L2 de l'UCA du secteur du SPI pour la Licence par alternance en Automatismes industriels, avec en particulier la présentation des sujets d'alternance par les étudiants de la LP eux-mêmes est très intéressante et pourrait être reprise pour cette Licence en Distribution électrique pour attirer ce profil d'étudiants qui nous fait défaut. Nous avons par ailleurs prévu à partir de 2017 de réserver quelques places pour ces étudiants en provenance de L2 SPI, en leur offrant s'il le faut la possibilité de suivre les enseignements en formation initiale, car l'expérience nous a montré que ces profils d'étudiants ont du mal à convaincre les entreprises de les embaucher en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Nous nous appuyerons sur le service des stages de l'UFR pour leur rechercher des offres de stage longue durée en entreprise. Pour le renforcement des étudiants en provenance des DUT GEII dans nos promotions, nous allons entreprendre de nouvelles actions de communication auprès des DUT GEII. En effet nous avons envoyé des documents de présentation de la formation auprès des différentes écoles et DUT à l'ouverture de la Licence en 2008, mais nous n'avons pas renouvelé ces campagnes depuis. Pour renforcer l'articulation avec la recherche la part des enseignants-chercheurs de l'UFR ST dans les enseignements va être revue à la hausse afin d'atteindre ou de nous rapprocher des 50%, comme il l'est stipulé dans la lettre de cadrage pour la nouvelle offre de formation de l'UCA à l'horizon 2017. En ce qui concerne l'ouverture à l'international, cela il est vrai n'est pas l'une de nos priorités pour plusieurs raisons. Nous pensons que la possibilité d'effectuer une période d'études ou de stage à l'étranger est difficilement compatible avec le rythme d'alternance et le recrutement de candidats étrangers n'est pas du tout une volonté exprimé par la profession, en particulier pour les TPE et PME et dont le marché est quasi exclusivement réservé au territoire national. Ces entreprises font déjà de gros efforts pour nous recruter des candidats en contrat de professionnalisation mais dans l'objectif de rentabiliser leur investissement en recrutant ces candidats directement en CDI à l'issue de la formation. Cette argumentation, il est vrai n'est plus recevable pour les TGE. En effet rien n'empêche les TGE qui nous recrutent des candidats salariés ou qui nous accueilleront des étudiants en formation initiale et stage longue durée (nous n'en avons pas eu pour l'instant), en dehors des critères financiers, de faire réaliser tout ou une partie du stage sur l'un de leur site à l'étranger.

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,


Mathias BERNARD